



Rapport d'évènements et avis de mises en accusations.

Le 19 octobre 2023 au alentour de 12:30h deux policiers sont venu me remettre (Pierre Michaud) des documents concernant des contaventions de plusieurs années passé. J'ai expliqué a ces policiers que ces contraventions n'ont aucun bon sens et que j'ai déjà répondu par écrit aux personnes et organismes qui me réclament de l'argent. Aucune de ces contravention ne tient la route et a l'inverse j'ai expliqué que la police est poursuivie pour des actes répréhensibles au sens de la loi. L'exemple de St-Jérôme a été cité. Après avoir fait plusieurs milliers de killomètres en vélo je me suis assi sur un banc pour prendre une bière et un véhicule de police m'a aveuglé pendant plusieurs dizaines de minutes en me disant que cela est illégal (bar terrastre a proximité). J'ai soulevé aussi le dossier de mes enfants pendant cette arrestation. Le 18 novembre 2023 j'ai publier sur mon site internet un avertissement pour la police et le publique pour des personnes qui se promènent avec des armes a feu sur les pistes cyclables. Comment peut-on oser me remettre ces torchons quand en plus j'ai expliquer que je fais de la promotion pour mon site internet et des pressions pour obtnerir justice pour mes enfants. Quelque chose ne va pas et ce n'est pas de mon coté que cela s'applique. Aucune de ces contaventions bidons n'est valides.

Un autre contravention venant de Québec de 15\$??? selon les dires de ces policiers a augmenter de plusieurs centaines selon les affirmations verbales de ces personnes. En sortant du traversier de Québec des policiers m'ont intercepté et ont refusé de s'identifier soit par un nom ou un matricule après que j'ai parlé de l'enlèvement de mes enfants ? On essaie de faire quoi ? mettre des personnes innocentes en prison et liberer des coupables ! De lettres de poursuites et réponses on été écrites sur ces sujets et sont disponibles sur mon site.

J'ai avisé ces policiers a leurs premières visite chez Mc-Donald de Chambly (2 en tout) que je travaille sur le dossier de mes enfants et ces personnes me dise ou agissent comme s'ils ne sont pas au courant. Vous voulez faire quoi, allez directement en prison? J'ai mentionné l'exemple de Chambly (leur territoire) ou une fiche a été laissé pendant plusieurs mois et années sauf erreur sur l'abris d'un parc de la ville de Chambly et ces policiers ne sont même pas au courant ? Ces deux policiers m'ont dit que si je ne signe pas ces documents je vais dormir au poste sur une planche. Cela est illégal et particulièrement encore plus dans mon cas. J'ai aussi mentionné des actes de vanlismes sur mon vélo hier (17-18 novembre 2023), cela a été banalisé comme s'il s'agissait de gestes absolument sans importances. Les mêmes comportements ont été adopté lorsque j'ai mentionné l'avis des armes a feu publié sur mon site le 18 novembre 2023 hier. Rien ne tient la route dans tous ces gestes et actions policières.

Matricules des policiers selon les informations remises:

- (1) Police de Richelieu Saint-Laurent 877
- (2) Police de Richelieu Saint-Laurent 961

Ce texte est en réponse aux documents remis et aussi une mise en accusation officielle contre ces policiers et ceux qui sont en relation avec les papiers remis. Si vous voulez avoir plus des détails consultez mon site internet. Une serie de preuves avec photos prouvent hors de tout doute ce qui inscrit dans ce document. Vous trouverez en pièce jointe (suite de ce document) les documents remis le 19 novembre 2023 au restaurant Mc-Donald's de Chambly (899 Bd de Périgny) au alentour de 12:30h.



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI
Ce 19 novembre 2023

Note (1) Délais de transmissions CC (Impressions et achats de timbres à faire).

Note (2) Prendre note que l'adresse inscrite pour lieu de résidence de Pierre Michaud n'est pas valide.

CC. Surêté du Québec Montréal. (Par Télécopieur)

CC. par la poste a venir 459 Ch. Du Coteau-Rouge Longueuil. (Informations sur le document remis).

CC. 280 Labelle St-Jérôme (Informations sur le document remis). (par la poste a venir)

CC. 285 Rue de la Marechaussée Québec G1K 8W5 (Informations sur le document remis). (par la poste a venir)



ADPETR0119112023

Documents remis (A,B,C,D) le 19 novembre 2023 au alentour de 12:30h au Restaurant Mc-Donald's de Chambly au 899 Bd de Périgny.

A



Nom : H-Phanthavong / Gémache
 Mat. : 677 / 961
 Dossier : RSL 23119-006

333, rue Hertel, Beloeil (Québec) J3G 3N3
 ➔ Gendarmerie : 450 536-3333
 Enquêtes : 450 922-7001
 Sans frais : 1 888 678-7000
 www.police-rsl.qc.ca

B

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE D'EXÉCUTION DE MANDAT

NUMÉRO DE DOSSIER : 23119006

PERSONNE VISÉE		
Nom : <u>Michaël P. Vincent</u>		Date de naissance : <u>1961/11/13</u>
Adresse : <u>459, ch. du coteau, Berge, Longueuil, QC, J4V 1V9</u>		
NUMÉRO DU GREFFE, NUMÉRO DU MANDAT ET MONTANTS À REMETTRE		
NOM DU CORPS POLICIER	NOM DU CORPS POLICIER	NOM DU CORPS POLICIER
<u>St-Sicome (STU)</u>	<u>Québec (PVA)</u>	<u>St-Sicome (STU)</u>
<input type="checkbox"/> AMENDE C.C.R. <input checked="" type="checkbox"/> AMENDE C.P.P. <input type="checkbox"/> ARRESTATION (J.VISE) <input type="checkbox"/> DÉPÔT C.C.R. <input type="checkbox"/> EMPRISONNEMENT C.C.R. <input type="checkbox"/> EMPRISONNEMENT C.P.P.	<input type="checkbox"/> AMENDE C.C.R. <input checked="" type="checkbox"/> AMENDE C.P.P. <input type="checkbox"/> ARRESTATION (J.VISE) <input type="checkbox"/> DÉPÔT C.C.R. <input type="checkbox"/> EMPRISONNEMENT C.C.R. <input type="checkbox"/> EMPRISONNEMENT C.P.P.	<input type="checkbox"/> AMENDE C.C.R. <input checked="" type="checkbox"/> AMENDE C.P.P. <input type="checkbox"/> ARRESTATION (J.VISE) <input type="checkbox"/> DÉPÔT C.C.R. <input type="checkbox"/> EMPRISONNEMENT C.C.R. <input type="checkbox"/> EMPRISONNEMENT C.P.P.
Numéro de mandat : <u>1002404684</u> Code de mandat : <u>1002404684</u> Numéro de mandat : <u>1002404684</u>	Numéro de mandat : <u>1002404684</u> Code de mandat : <u>1002404684</u> Numéro de mandat : <u>1002404684</u>	Numéro de mandat : <u>1002404684</u> Code de mandat : <u>1002404684</u> Numéro de mandat : <u>1002404684</u>
AMENDE : <u>150,00 \$</u> FRAIS : <u>368,00 \$</u> EXÉCUTION : <u>66,00 \$</u> TOTAL : <u>584,00 \$</u>	AMENDE : <u>15,00 \$</u> FRAIS : <u>491,91 \$</u> EXÉCUTION : <u>66,00 \$</u> TOTAL : <u>572,91 \$</u>	AMENDE : <u>100,00 \$</u> FRAIS : <u>1161,73 \$</u> EXÉCUTION : <u>66,00 \$</u> TOTAL : <u>1277,73 \$</u>
COLLECTÉ : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	COLLECTÉ : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	COLLECTÉ : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
LIBÉRATION		
Personne libérée sur signature <input type="checkbox"/> d'une promesse <input checked="" type="checkbox"/> d'un engagement	Personne libérée sur signature <input type="checkbox"/> d'une promesse <input checked="" type="checkbox"/> d'un engagement	Personne libérée sur signature <input type="checkbox"/> d'une promesse <input checked="" type="checkbox"/> d'un engagement
DISPOSITION DU MONTANT		
Argent déposé à :	Exécuté par la carte sans borne de :	Autre :
<input type="checkbox"/> St-Jules <input type="checkbox"/> Balaud	<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> greffe <input type="checkbox"/> corps policier Adresse (inclure, incl. 100, - 110) Nom, prénom (exécutant)
<input type="checkbox"/> REÇU DU DÉLIER OU <input type="checkbox"/> REÇU DU PERCEPTEUR DES AMENDES OU <input type="checkbox"/> REÇU DU SERVICE DE POLICE		
La présente certifie que le : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> SANS (Séjour en prison sans cas)		
Nom, prénom, adresse au service de police, lettre de libération ou greffe Signature		
C.R.P.Q.		
Nom : <u>Richeleu-Saint-Laurent</u> Inscription : <input type="checkbox"/> <u>1213111119</u>		
SIGNATURE DU RÉDACTEUR		
Matricule : <u>17164</u> Nom : <u>Gémache Vincent</u> Signature : <u>[Signature]</u>	Date : <u>2023/11/19</u> Lieu : <u>333, rue Hertel, Beloeil, QC</u> Matricule : <u>17164</u>	Matricule : <u>57005</u> Date : <u>2023/11/19</u> Lieu : <u>333, rue Hertel, Beloeil, QC</u> Matricule : <u>57005</u>

F 0004 (03/04) 1 - Original au dossier 2 - Copie à déposer avec l'argent 3 - Copie au dossier - reçu officiel Page 1 de 1



ENGAGEMENT CONTRACTÉ DEVANT UN AGENT DE LA PAIX
(CODE DE PROCÉDURE PÉNALE ARTICLE 341)

CANADA

Province de Québec

District judiciaire de Québec-Lévis

Dossier
R B 612511/1/19101016
Vale dossier
QUE-MCP-56103

Nom de l'individu
Je: Michaud Pierre Date de naissance
11/11/1975

Adresse: 459, ch. du Colonel-Roye, Lévis, QC
Téléphone: 313 329

comprends qu'il est allégué que j'ai été déclaré coupable devant la Cour municipale de Québec
de(s) infraction(s) décrit(s) dans chacun des dossiers énumérés ci-après et que les sommes dues, en raison de cette(s) infraction(s) n'ont pu, depuis lors, être entièrement remboursées.

NUMÉRO DE CAUSE	INFRACTION	MONTANT D'AMENDE
<u>2911515</u>	<u>Feu piéton, Co. 444</u>	<u>576,91\$</u>

Afin de pouvoir être mis en liberté, je m'engage à me présenter devant le percepteur des amendes

de la Cour de: _____

de la Cour municipale de: Québec, Salle 331

Adresse de la cour: 285, rue de la Maréchaille, Québec, QC, G1K 0R5

le 08 du mois de janvier de l'an 2024 à 09h00 heures.

Veuillez apporter avec vous ce document à la date et heure indiquées.

L'OMISSION D'ÊTRE PRÉSENT(E) DEVANT LE PERCEPTEUR DES AMENDES CONFORMÉMENT À CET ENGAGEMENT ENTRAÎNERA L'ÉMISSION D'UN MANDAT D'EMPRISONNEMENT SELON L'ARTICLE 348 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE.

Cet engagement est contracté le 17 du mois de novembre de l'an 2023 à 12:32 heures.

[Signature]
Signature de l'agent de la paix / Gendarme
961 1
Matr. No. Équipe



ENGAGEMENT CONTRACTÉ DEVANT UN AGENT DE LA PAIX
(Code de procédure pénale Article 346)

CANADA
Province de Québec
District judiciaire de Longueuil

Dossier
11930491905
N° de dossier
QUE-MCCP-36-003

Je: Mikhael Picot Nom et prénom
Adresse: 459 ch. des Coteaux, Rivière Longueuil, Q.C. J4S 2R9
Téléphone: 0 Numéro de la maison / Numéro de bureau

Date de signature
11/12/2023

Je comprends qu'il est illégal que j'ai été déclaré coupable devant la Cour municipale de St-Jérôme
de(s) l'infraction(s) écarté(s) dans chacun des dossiers énumérés ci-après et que les amendes dues, en raison de cette (ces) infraction(s) n'ont (nt), depuis lors, été entièrement remboursées.

NUMÉRO DE CAUSE	INFRACTION	MONTANT DD
<u>000240681</u>	<u>RG14-021700024</u>	<u>584,00\$</u>
<u>0002408845</u>	<u>CSH art 310 cod. 17 (conv. (éléments de fait))</u>	<u>323,75</u>

Afin de pouvoir être mis en liberté, je m'engage à me présenter devant le percepteur des amendes
 de la Cour de : _____
 de la Cour municipale de : Saint-Jérôme
Adresse de la cour: 280 Labelle, St-Jérôme
le 12 du mois de décembre de l'an 2023 à 09:00 heures.

Veuillez apporter avec vous ce document à la date et heure indiquées.
L'OMISSION D'ÊTRE PRÉSENT(E) DEVANT LE PERCEPTEUR DES AMENDES CONFORMÈMENT À CET ENGAGEMENT ENTRAÎNERA L'ÉMISSION D'UN MANDAT D'EMPRISONNEMENT SELON L'ARTICLE 346 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE.

Cet engagement est contracté
le 15 du mois de novembre de l'an 2023 à 12:30 heures.
Signature du défendeur: _____
Signature de l'agent de la paix / Grade: _____
Minitube: 961 Equipe: 7